



## La FFRandonnée

La Fédération française de la randonnée pédestre est chargée de créer, homologuer, baliser, décrire et animer les itinéraires de randonnée sur tout le territoire français.



### Les missions de la FFRandonnée

- créer et baliser les itinéraires de randonnée pédestre : 65 000 km de GR® et 115 000 km de PR® ;
- protéger et entretenir les sentiers : homologation, balisage, programme Éco-Veille® ;
- éditer les TopoGuides® qui permettent de parcourir les sentiers : GR®, GRP®, PR®, Pays à pied®... ;
- former les animateurs, les baliseurs-aménageurs et les dirigeants ;
- défendre les intérêts des randonneurs en fédérant leurs associations et promouvoir la randonnée sous toutes ses formes : familles, enfants, handicapés.

### La FFRandonnée en quelques chiffres

242 500 adhérents ; 20 000 bénévoles ; 3 500 clubs ; 180 000 km d'itinéraires de randonnée, 115 comités et 230 topoGuides®.

## Le CDRP 64

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre est le représentant de la FFRandonnée dans les Pyrénées-Atlantiques. Il travaille en étroite collaboration avec le Comité régional Nouvelle Aquitaine. Ses missions :

**Balisage** : c'est grâce à l'action de plus de 120 baliseurs bénévoles formés par des formateurs fédéraux brevetés que l'entretien du balisage peut être assuré chaque année sur l'ensemble des GR®.

**Édition des TopoGuides® et des Fiches Rando des GR® et PR® du département :**

- le GR® 10, Pays basque, Béarn ;
- le GR® 8, Pays basque ;
- le GR® 65, voie du Puy ;
- le GR® 653, voie d'Arles ;
- le GR® 78, voie du piémont ;
- le GR® 654, voie de Vézelay ;
- le GR® 108, chemin d'Ossau ;
- le GR® 782, chemin Henri IV ;
- Le Béarn à pied et le Pays basque à pied.



**Surveillance** : contrôle régulier du réseau des sentiers d'intérêt départemental (1 500 km), en vue de leur entretien et de leur maintenance.

**Suric@te** : Mise en place du réseau dans le département et suivi des fiches établies par les randonneurs, ces fiches permettent aux randonneurs de signaler toute anomalie constatée sur les sentiers du département.

**Homologation et labellisation** : le CDRP 64 expertise les sentiers en vue de leur homologation (GR®) ou labellisation (PR®) par la FFRandonnée.

**Formation** : le CDRP 64 forme des baliseurs, des randonneurs et, en lien avec le Comité régional, des animateurs de randonnée bénévoles pour les clubs.

**Animation** : le CDRP 64 fédère plus de 2000 adhérents et les 31 clubs affiliés du département. Il organise des journées à thème tel que par exemple la journée des animateurs, une formation avec le Parc National des Pyrénées,... Il organise également des Rando-Challenge.

**Balade à Roulettes®** : Le CDRP 64 élabore et propose un choix de balades accessibles aux familles avec de jeunes enfants et aux personnes à mobilité réduite (fiches téléchargeables sur le site du CDRP 64).

